
ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS
ENS : PARIS - LYON - CACHAN

Durée : 4h Coefficients : PARIS : 8 LYON : 2 CACHAN : 3.

MEMBRES DU JURY : H. Baty-Delalande, J.-L. Jeannelle

Le jury s'est félicité de l'assez bon niveau de l'ensemble des copies, dont la moyenne est en hausse d'un point par rapport à l'an dernier : 9,2. Les notes s'échelonnent de 1 à 18, avec un écart-type de 3,69. Aucun refus de composer n'a été observé cette année. Hormis peut-être le livre X des *Confessions* de Saint-Augustin, la connaissance des œuvres était satisfaisante, alimentée par l'apprentissage de nombreuses citations – le jury met toutefois en garde contre une tendance générale particulièrement marquée à accumuler les citations, parfois assez longues, que de nombreux candidats s'efforcent visiblement de placer à tout prix. D'une manière générale ont été valorisées les copies s'appuyant sur une analyse précise des œuvres et en rapport très étroit avec le sujet, et surtout sur une confrontation rigoureuse des œuvres à chaque étape du raisonnement. La difficulté de l'exercice tient moins à la maîtrise d'un programme bien circonscrit qu'à la capacité de développer une pensée claire et rigoureuse à partir d'une citation, en respectant l'esprit de la dissertation : problématisation, argumentation, pertinence des analyses et des exemples.

Le sujet, d'une relative simplicité dans sa formulation, était néanmoins assez long et nuancé. Une analyse précise des termes employés par Marguerite Yourcenar, notamment la notion d'« acte » et celle de « circonstances », était indispensable en introduction – tronquer la citation ou se contenter de la recopier pour l'oublier ensuite au profit de vagues considérations sur les « énigmes du moi » condamnait à tomber dans la récitation de cours, sévèrement sanctionnée comme telle par le jury. Il était possible d'analyser plus précisément les enjeux du sujet dans une première partie « illustrative » de la dissertation, certaines excellentes copies s'y sont employées.

Même sans connaître l'œuvre de Marguerite Yourcenar, les candidats pouvaient remarquer que ces propos d'Hadrien constituaient une réflexion liminaire à la rédaction de ses Mémoires : l'empereur s'y interroge sur la définition d'une personne et la cohérence de ses actes tout au long de son existence. Il fallait donc envisager le moi et ses énigmes dans leur rapport au monde et à l'action, dans le mouvement d'une vie humaine. Après avoir concédé une évidence intime, la « présence d'une personne » qui donne son unité à l'histoire de sa vie, Hadrien constate deux difficultés : la « diversité » et le « désordre » d'une vie où la chronologie des événements ne suffit pas à faire sens, puisqu'elle lui apparaît comme un « paysage » (et non une histoire), et l'importance des hasards et autres déterminations extérieures qui ont pesé sur lui (la « pression des circonstances »). Il précise qu'il ne s'agit pas pour lui de réfuter la responsabilité de ses « actes », qui sont bien une forme d'expression du moi, ni de nier leur importance dans la constitution de ce qu'il est. L'accent mis sur les actes est décisif, puisque la perception qu'Hadrien a de sa propre personne relève de l'éthique plus que de la psychologie. Un « hiatus » subsiste toutefois entre cette « personne » brouillée et ces actes qui lui échappent parfois, comme le prouve le besoin intime de « peser », d'« expliquer », de « rendre compte » d'actes qui ne semblent pas coïncider avec un moi unifié. Ainsi, il s'agit moins ici de connaissance de soi, que du rapport que le sujet a avec ses actes : l'exigence intime d'Hadrien est essentiellement d'ordre éthique.

C'est sur cette appréhension de soi par les actes, dont on se reconnaît responsable sans toutefois en maîtriser entièrement les conséquences, et sur le « hiatus » qui en résulte que devait porter l'essentiel de la réflexion. Il ne fallait donc pas revenir à des idées trop générales sur la multiplicité du moi, mais centrer son propos sur les actes personnels comme mesure et trace du sujet dans le monde et à travers le temps, autrement dit comme forme d'accomplissement mais aussi d'aliénation de soi. Les trois œuvres au programme sont à l'évidence hantées par l'impérieuse nécessité de l'introspection et de la délibération qui semble être la preuve du hiatus décrit par Hadrien. L'exigence d'accomplissement de soi qu'elles révèlent, à des degrés divers, peut-elle être décrite

selon les termes de cette définition éthique du moi par les actes ? La réflexion peut ensuite s'organiser en trois temps. Les œuvres au programme sont marquées par le hiatus évoqué par Hadrien, et témoignent d'une véritable hantise d'un moi aliéné et divisé (par la lâcheté, la mauvaise foi, le péché, l'inconscient...). Elles interrogent néanmoins la possibilité pour le sujet de se saisir comme sujet à travers ses agissements (Les actes sont-ils les reflets de son identité profonde ? les manifestations de sa volonté ? Qu'en est-il de la responsabilité ? Quelle place pour la transcendance ?). Elles développent en somme une vision du moi en acte qui met l'accent sur la fécondité de ce hiatus, en manifestant une authentique présence au monde, en restituant la dynamique du sujet pris dans le temps, et en permettant la formulation complexe du moi dans l'écriture, creuset de la délibération intime et des examens éthiques.

Rappelons, cette année encore, l'importance stratégique de l'introduction et l'effet négatif sur le jury des entrées en matière trop éloignées du sujet ou rebattues – la combinaison de ces deux défauts n'étant pas rare : la palme revient au cogito cartésien ou au « Je est un autre » rimbaldien... En revanche, les références à Sartre ou à Malraux, penseurs tous deux de la connaissance de soi par l'action, mais aussi une présentation précise des *Mémoires d'Hadrien* ont eu pour effet immédiat d'éveiller la curiosité et l'intérêt. L'analyse du sujet ne peut se réduire à une simple paraphrase et doit déboucher sur la formulation claire d'une ligne directrice sous forme d'une question, suivie de l'annonce d'un plan. Les œuvres au programme ne doivent pas être présentées comme de simples prétextes à une réflexion générale sur le sujet : les propos de Marguerite Yourcenar étaient censés ici « éclairer » la lecture des œuvres, et non l'inverse. De même faut-il éviter de rabattre à toute force le sujet sur le thème au programme en se demandant « en quoi les propos de Marguerite Yourcenar coïncident avec les énigmes du moi et la question de la connaissance du moi »... Toute substitution d'une question de cours au sujet proposé (« posons-nous la question légitime, que Marguerite Yourcenar ne se pose pas, pour commencer de l'unicité du moi ») est sanctionnée, de même que la contradiction brutale et mal fondée (« ce hiatus, contrairement à ce qu'écrit Marguerite Yourcenar, est définissable : il s'agit du miroir d'eau de la vie, révélateur du moi véritable »).

Les candidats doivent justifier l'utilisation de catégories qui ne sont pas directement appelées par le sujet (« moi intérieur »/« moi externe ») et définir certains concepts utiles mais spécifiques à des approches philosophiques précises (ainsi de l'opposition entre *idem* et *ipse* empruntée à Paul Ricœur). Aucune des œuvres ne doit être négligée, et il convient de se concentrer sur le programme, même si d'autres références peuvent être convoquées, à condition qu'elles soient éclairantes (tels Hume, Bergson, Malraux, Sartre, Ricœur... – à l'inverse, il n'était pas utile de rapprocher *Lorenzaccio* de *Candide* ou de *L'Écume des jours* au titre de figurations littéraires du destin...). Plusieurs copies étaient inachevées, ou bâclées : elles ont été sévèrement sanctionnées, de même que quelques copies déployant un jargon inutile et prétentieux. Une dernière erreur de méthode consiste à rédiger des paragraphes entiers, voire des parties entièrement dépourvus de référence au programme.

Le niveau de langue est convenable dans l'ensemble, sauf exceptions malheureuses. Mais le jury s'est irrité de fautes récurrentes, notamment sur « péché », qui révélait un manque flagrant de culture religieuse, inacceptable alors que Saint-Augustin était au programme. L'erreur sur les accents circonflexes (notamment le verbe « paraître ») est plus traditionnelle, mais tout aussi condamnable, tout comme les étonnants « hyatus », « prothéiformie », « onthologique » ... Le jury préconise l'emploi de formules claires et économes – qui évitent notamment de susciter un comique involontaire, souvent au moment crucial de l'énoncé de la problématique (« À l'aube des trois œuvres au programme, nous allons jauger la possibilité de la présence de l'autre dans l'analyse du moi » ; « En vue de cela, on peut s'interroger tout d'abord de quelle manière le moi est sujet de son environnement »). Quelques jeux de mots involontaires (« Lorenzo épris d'immenses doutes ») et des propos d'une grande naïveté (« les hommes intègres ont malgré tout toujours des soucis », à propos de Saint-Augustin) poussent le jury à rappeler aux candidats l'impérieuse nécessité de se relire avec la plus grande attention.